



Ligue Régionale de Floorball des Pays de la Loire

Télé-Séance, le 25/01/2024

Objet : Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de la ligue régionale de Floorball des Pays de la Loire

Le vingt-cinq janvier deux-mille vingt-quatre à vingt heures, les membres du comité directeur de la ligue des Pays de la Loire se sont réunis pour réunion de travail en télé-séance, sur convocation du président Kévin Acari.

Présents

Sébastien PETIOT (Bouchemaine)
Thomas RAMOND (Les Ponts de Cé)
André CHEVALLIER (Renazé)
Kévin ACARI (Bouchemaine)
Adrien DUWEZ (Le Mans)
Lilian MENU (Les Ponts de Cé)
Nicolas SOURISSEAU (Bouchemaine)
Marie-Pierre DEGAND (Lion d'Angers)
Sébastien HAMON (Les Ponts de Cé)
Florian BEAUVILLAIN (Le Mans)
Pierre GIRAULT (Les Ponts de Cé)
Sébastien PIERARD (Nantes et Carquefou-Laval) (invité)

Excusés

Nicolas ARDANUY (Laval)
Julien MARCHAIS (Bouchemaine)
Cédric SEJOURNE (Lion d'Angers)

Kévin ACARI est animateur de la séance

Thomas RAMOND et Kévin ACARI sont les secrétaires de séance

1- Procès-verbal Conseil d'Administration du 28/09/2023

Le compte rendu du conseil d'administration est adopté à la majorité de 11 voix contre 0

2- Retours sur les modifications du début de saison

Après les ajustements règlementaires et horaires des deux championnats adultes, il apparaît nécessaire de faire un point rapide sur le ressenti des clubs.

Florian Beauvillain, en qualité de dernier organisateur du championnat 5v5 (le 13/01/24) précise que le temps fut court entre la fin d'installation et le début de la première rencontre, jouée d'ailleurs par son équipe. Une réflexion peut être apportée pour les prochaines saisons pour ne pas convoquer pour la première rencontre le club qui organise. Toutefois, il apparaît opportun de laisser 1h15 entre deux rencontres afin de pouvoir gérer une potentielle fin de jeu plus longue.

Pierre Giraud évoque le principe de mobilité. Et notamment un échange de courriels entre les membres du Conseil d'Administration.

Sébastien Piérard, en sa qualité de représentant de Nantes Floorball, précise que le club fait appel à des joueurs nationaux qu'en cas unique de renfort.

Sébastien Hamon précise être surpris par le courriel concerné. Et précise surtout que le club des Ponts de Cé possède un réel objectif d'avoir une équipe en régional.

Une certaine frustration peut néanmoins exister pour les équipes affrontant des joueurs de plus haut niveau. Comme le souligne Florian Beauvillain, cette frustration peut provoquer une absence d'équité potentielle. Et propose la mise en place de quotas de joueurs appelés d'équipes supérieures au cours des prochains championnats.

Thomas Ramond rappelle également que des joueurs au fort niveau de jeu se trouvent dans les équipes régionales. Et comprend la frustration de certains des clubs affrontés.

Marie-Pierre Degand indique qu'affronter des équipes avec la présence exceptionnelle de joueurs de niveau supérieur peut être compliqué, notamment quand des places au classement sont en jeu. Des solutions doivent être trouvées pour réguler cette situation.

Lilian Menu propose de distinguer la D3 et la N2. Ainsi, le niveau D3 serait intégré à la mobilité régionale.

Concernant le championnat 3v3, il apparaît que les pauses déjeuner sont bien acceptées et soulagent les organismes, surtout vu le nombre de rencontres proposés par jour.

Kévin Acari rappelle que, cette année, il n'y a que 4 équipes dans ce championnat. Dont une équipe d'une autre région (Montbazou). La question du niveau de jeu pratiqué est mise sur le tableau. Peut-être est-il nécessaire de revoir la formule proposée et surtout l'attrait de cette compétition.

3- Dates de fin de saison

- 1- Les dates avaient été arrêtées en début de saison. Ainsi :
 - Le dimanche 7 Avril 2024, Renazé accueillera les playoffs de 3v3
 - Le dimanche 21 Avril 2024, Laval accueillera la phase finale de 5v5.
 - Le vendredi 31 Mai 2024, il a été proposé à Carquefou d'accueillir l'Assemblée Générale de la Ligue Régionale. La décision finale sera communiquée par le Bureau une fois la réponse définitive apportée.
- 2- Toutefois, le championnat 5v5 est marqué cette année par la présence de 9 équipes. Ce qui n'est encore jamais arrivé dans l'histoire de la Ligue. La formule de fin de saison proposée par le Règlement sportif en vigueur, ne semble pas adaptée à la présence de ces 9 équipes.

Ainsi, des propositions ont été faites en ce sens par les membres du Conseil d'Administration, et dans l'intérêt du joueur et de la compétition.

1^e proposition : les phases finales se déroulent sur une journée dans deux villes différentes. Ainsi, une ville accueillera les playoffs et la seconde les matches de classement. Il apparaît nécessaire également de prévoir une 3^e ville afin d'anticiper toute problématique. La formule de jeu devra également être revue afin de proposer un temps de jeu conséquent aux joueuses et joueurs du championnat

2^e proposition : les phases finales se déroulent sur une journée dans une même ville, mais dans deux salles de sport différentes. Ainsi, l'organisation d'une poule haute et d'une poule basse paraît nécessaire.

3^e proposition : phase haute :4 premiers : Demi et finales (1er et 3ème), 5-6 match aller retour pour 5ème place et 7-8-9 poule à trois : chacun fera 2 matchs. pour gain de temps : pas de tirs au but pour 7-8-9 et 5-6 sauf égalité à l'issue des 2 matchs

4^e proposition : les phases finales se déroulent sur la base de playoffs classiques incluant 8 équipes (1^e/8^e , 2^e/7^e etc). La 9^e équipe rencontre de façon amicale une équipe d'une autre région afin de lui garantir du temps de jeu.

5^e proposition : les phases finales se déroulent sur un week-end dans une même ville, dans une même salle de sport. Toutes les équipes sont concernées.

Les membres du Conseil d'Administration présents votent à tour de rôle.

Ainsi, la 1^e proposition est adoptée par 5 voix contre 4 voix pour la 4^e proposition et 2 voix pour la 2^e proposition.

Un retour sera fait rapidement sur la formule adoptée. Et sur la nécessité de trouver un autre club et une troisième ville pour compenser.

4- Arbitrage

- 1- A la suite de la lecture de courriels échangés entre les membres du Conseil d'Administration, Kévin Acari souhaite effectuer un rappel qu'il juge important et primordial.

Lors de la dernière journée organisée au Mans le 13/01/24, il a été constaté des problématiques qui ont posées questionnement. Ainsi, il est rappelé aux membres présents ce soir l'importance du rôle de l'arbitre et des clubs au bon fonctionnement d'une rencontre de Floorball.

Un arbitre est garant de la sécurité des joueurs et surtout garant de la bonne application du règlement en vigueur. Ainsi, le règlement précise :

405 Équipement personnel et de protection

- 1) **Les joueurs ne doivent pas utiliser d'équipement personnel qui puisse causer une blessure.**

Équipement personnel inclut les équipements de protection et médicaux, lunettes de protection, montres, boucles d'oreilles, etc. Les

L'importance de vérifier ses éléments en tout début de rencontre est donc de rigueur au sein de notre région et pour le bon déroulement des journées de championnat.

- 2- Il apparait également primordial l'organisation d'une journée arbitrage, ouvertes aux licenciés de notre région. Cette journée se déroulera en Mars 2024 (la date et le content restant à définir)

5- Nouveau club régional

Une nouvelle organisation sportive a été créée dans les Pays de la Loire. Sous l'impulsion d'anciens membres du club de Cholet, le club de « NAJA b27t ».

Une proposition de rejoindre notre Ligue lui sera faite au cours de ce premier trimestre 2024.

6- Nouveau membre au Conseil d'Administration

Suite à la disparition tragique de Jérôme Labarbe, une proposition est faite pour le remplacer au sein du Conseil d'Administration. Ce remplacement peut avoir lieu au cours de cette réunion ou alors au cours du renouvellement du Conseil pendant l'Assemblée Générale.

A l'unanimité, et par respect de la mémoire de Jérôme, son mandat de membre du CA continuera jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

7- Questions diverses

Sébastien Petiot : « il m'a été rapporté une problématique pour le décompte des points personnels (buts, passes etc). Un joueur pouvant être prêté dans une équipe de son club, peut comptabiliser jusqu'à le double de points dans les équipes dans lesquelles il joue ».

- ⇒ A la majorité de 6 voix contre 5, il est décidé que les statistiques personnelles acquises en tant de renfort d'une équipe, ne seront pas comptabilisées dans le décompte du classement des statistiques

Kévin Acari remercie Maxence Cosneau de fournir son aide dans la gestion des statistiques, quels que soient les championnats. Une information lui sera donnée afin de modifier les éléments en notre possession.

Marie-Pierre Degand : « Il apparaît nécessaire de mettre en place un rétro-planning afin d'anticiper les championnats pour les années qui suivent »

- ⇒ Ce sujet va être proposé aux clubs régionaux

« Faut-il garder la Coupe de la Ligue ? »

- ⇒ C'est un sujet qu'il faudra aborder rapidement afin de réfléchir à la formule proposée, afin de présenter un modèle viable au cours de la prochaine Assemblée Générale

La télé-séance est levée à 00h05 le 26/01/2024.

Signatures

Kévin Acari, Président

Thomas Ramond, Secrétaire

